

Rapport du MISE pour le plénum du 21 juin 2011

1. Comptes 2010

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, messieurs les conseillers communaux, madame et messieurs de l'administration, collègues du conseil général, représentant de la presse et membres du public bon soir.

Ces dernières années la Commune a entrepris de nombreux chantiers. Nous aurions pu craindre une augmentation importante de l'endettement. Il n'en est rien. Il est par contre très réjouissant de constater que l'investissement de la salle polyvalente a été payé en 5 ans et que globalement l'endettement est revenu au niveau précédant la construction de la salle.

Tout ceci présage de bonnes perspectives pour les investissements à venir, nous pensons notamment au cycle d'orientation, au plan d'évacuation des eaux usées et aux différents investissements que devons entreprendre les Services Industriels dans les prochaines années.

Comme l'a relevé la commission de gestion, si l'on retranche les recettes fiscales supplémentaires de 1,1 million aux 6,8 millions d'autofinancement, la commune dispose encore de 5,7 millions, ce qui est supérieur au montant conseillé par la fiduciaire pour faire face au nouvel investissement que sera le cycle d'orientation.

Agréablement surpris par les investissements importants entrepris par les SI, notamment dans les eaux usées et le télé-réseau, le MISE se réjouit et encourage les Services industriels à poursuivre dans cette voie ; tout en rappelant que la marge de manœuvre de la commune n'est pas importante, il ne faut pas oublier que les charges de fonctionnement de la commune vont augmenter suite à la réorganisation de l'administration communale.

Dans les divers, nous rendons attentif qu'une impression recto-verso des comptes et budgets de la commune et autres nombreux documents distribués aux conseillers généraux, et de surcroît imprimés sur papier recyclé, permettrait de réduire la consommation de papier, mais également les frais de ports.

En conclusion,

le MISE relève la bonne gestion pertinente des comptes et félicite les conseillers communaux et les membres de l'administration communale.

2. Les prorogations de crédit sont soutenues sans commentaires particuliers.

3. Crédits complémentaires comptes 2011.

Après avoir pris connaissance des particularités des demandes de crédits, le MISE reconnaît le bien fondé de tous ces objets et relève la décision judicieuse de l'achat des terrains au nord de la future zone sportive, ce qui permettra la construction d'une cantine, qui servira aux élèves du cycle d'orientation et aux membres du FC Fully. C'est une belle synergie.

Le crédit complémentaire pour la Révision du Plan de zones et le règlement de construction permettra de faire avancer ce dossier complexe et épineux.

4. Motion n°19 « Aide aux familles »

La motion présentée par la commission à l'avantage de cibler les familles qui en ont besoin, sans modifier les critères d'octroi des subventions, basés sur l'échelle de la caisse de compensation. Cette modification n'apportera pas une charge administrative supplémentaire. Cette modification permettra d'adapter l'aide au coût de la vie, qui a été de 9 %.

Le MISE salut le travail, l'engagement et le bon sens de la commission sociale sur ce dossier.

5. Postulat n°60 : Etude pour une installation photovoltaïque

Le MISE soutient et encourage le postulat déposé par la commission énergie.

Nous proposons également que la commune supprime la taxe de mise à l'enquête pour les installations solaires, photovoltaïque et thermique. Les citoyens qui se lancent dans ce type d'installations se voient gratifiés actuellement d'une taxe de 180,- Frs. Ce qui n'est pas très fair-play pour soutenir une telle action ; d'autant que le manque à gagner pour la commune ne devrait pas être trop important.

6. Divers ; Intervention individuelle de Vincent Günther :

La commission édilité a été interpellée par le conseiller communal Grégory Carron. Certains citoyens de Branson subissent de nombreuses nuisances provoqués par une population trop importante de chats, ce qui pose un problème de salubrité sur la voie publique. Cette situation perdure depuis plusieurs années. Une première rencontre a mis en évidence l'ampleur du problème, qui ne pourra malheureusement pas être résolu à court terme. Des solutions ont déjà été proposées et un règlement spécifique aux chats doit être envisagé. D'ici là je demande à la commune de faire respecter l'espace public et le règlement de police.

Autre élément, il s'agit du projet de sauvegarde du vignoble en terrasse de Fully et de ses murs en pierres sèches.

Le rapport de la commission de gestion stipule qu'un mur test a été construit et que son coût de revient est de 1200.- le m². En déduisant les 600,- francs de subventions fédérales ce même mur reviendrait à 600,- le m². On apprend également que le coût de construction ne

serait que de 300.- francs avec la méthode dite « vigneronne », chiffres que l'on peut contester.

L'office des améliorations structurelles du service de l'agriculture présentent des chiffres bien différents. En effet il faut savoir que le mur test a été construit dans les conditions d'accès difficiles du vignoble et que sa construction avait pour but de démontrer la faisabilité d'un tel mur en utilisant uniquement les pierres du lieu. Pour la construction de murs en pierres sèches sur l'ensemble du vignoble, le Service cantonal de l'agriculture articule un coût de 900.- par m². En déduisant les subventions, ce type de mur reviendrait entre 200 et 300.- par m² pour un propriétaire, soit deux fois moins cher que le prix annoncé dans le rapport de la commission de gestion.

Le vignoble fait partie intégrante de l'image de Fully. Certains de ses murs sont actuellement en péril. La commune doit tout entreprendre pour maintenir ce patrimoine, sans le dénaturer.

Le rapporteur du MISE

Vincent Günther, le 21 juin 2011